

Note Méthodologique : Analyse des risques travaux en hauteur à Casablanca Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Sécuriser les opérations en élévation dans la métropole économique de Casablanca.
- Identifier efficacement les dangers pour réduire les accidents du travail.
- Améliorer la conformité au cadre réglementaire marocain et aux normes internationales.
- Répondre aux exigences d'inspection et aux audits réglementaires sur zones industrielles et portuaires.

Point clé : Une présence sur site est nécessaire pour observer les conditions réelles de travail et vérifier la mise en œuvre des procédures.

Objectifs de la mission

- Identifier précisément les dangers liés aux travaux en hauteur (chutes, environnement, organisation).
- Garantir la conformité aux exigences légales marocaines et aux normes internationales.
- Fournir un diagnostic détaillé des failles et prioriser les mesures de prévention.
- Élaborer un plan d'action ciblé pour optimiser méthodes de travail et formation des opérateurs.
- Offrir un support décisionnel aux managers pour le pilotage de la sécurité.

Périmètre / livrables attendus

- Cible: entreprises et organismes intervenant sur chantiers, sites industriels, infrastructures; maîtres d'ouvrage; maintenance; travaux d'accès difficile.
- Contextes: construction, plateformes logistiques et portuaires de Casablanca; maintenance (ex. toitures, parcs photovoltaïques).
- Modalités: intervention présentielle sur site complétée par des sessions à distance pour l'analyse documentaire et le suivi.
- Livrables: rapport d'analyse détaillé; plan d'action priorisé; recommandations pratiques; support pour le suivi de mise en conformité.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial

- Entretiens avec responsables et observation directe des conditions de travail.

- Collecte de documents: plans, rapports d’incidents, procédures en vigueur.
- Résultat: compréhension du contexte opérationnel et premiers dangers repérés.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Revue du cadre marocain, des normes internationales et des politiques internes.
- Vérification de la conformité et cohérence des documents internes.
- Résultat: liste d’exigences et écarts de conformité.

Étape 3 — Identification et évaluation des risques

- Identification des risques: chutes, chutes de matériaux, EPI insuffisants, facteurs humains/organisationnels.
- Évaluation selon gravité et fréquence; hiérarchisation.
- Résultat: cartographie des risques priorités.

Étape 4 — Recommandations et plan d’action

- Mesures concrètes: équipements, procédures, formation, suivi opérationnel.
- Co-construction avec les équipes pour appropriation et faisabilité.
- Résultat: plan d’action opérationnel et priorisé.

Étape 5 — Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre des mesures.
- Reporting régulier, audits de suivi et assistance au pilotage de la sécurité.
- Résultat: actions pérennes et ajustements selon l’évolution des conditions.

Planning / durée / jalons

Phase / Jalon	Durée indicative	Modalités
Diagnostic initial	1 à 3 jours	Sur site
Analyse documentaire	2 à 5 jours	Mixte (site + à distance)
Évaluation des risques	3 à 7 jours	Sur site
Recommandations et plan d’action	2 à 4 jours	À distance ou sur site
Suivi et accompagnement	Variable, selon besoins	Mixte
Remise du rapport final	Quelques semaines après les phases terrain et analyse	À distance

Rôles & responsabilités

Consultant

- Mène entretiens, observations de terrain et collecte documentaire.

- Réalise la revue réglementaire et évalue les risques (gravité/fréquence).
- Formule des recommandations et co-construit le plan d'action.
- Assure reporting régulier, audits de suivi et assistance au pilotage.

Client

- Met à disposition les documents requis (plans, consignes, rapports d'incident, formations, fiches techniques, procédures).
 - Facilite l'accès aux sites et l'organisation des entretiens avec les équipes.
 - Participe à la co-construction et à l'appropriation du plan d'action.
 - Met en œuvre les mesures retenues avec accompagnement si nécessaire.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans de chantier et consignes de sécurité existantes.
 - Rapports d'incident antérieurs et historiques d'événements.
 - Dossiers de formations réalisées par les équipes.
 - Fiches techniques des équipements et EPI.
 - Procédures internes en vigueur.
 - Accès aux zones de travail pour observation sur site.
 - Disponibilité des responsables QHSE/chantier pour entretiens.
-

Modalités de pilotage & qualité

- Présentiel sur site indispensable; certaines phases menées à distance (mixte).
 - Reporting régulier sur l'avancement et les progrès réalisés.
 - Audits de suivi pour pérenniser et ajuster les actions.
 - Vérification systématique de la conformité aux exigences légales marocaines et normes internationales.
 - Plan d'action priorisé fournissant un support décisionnel aux managers.
 - Usage possible d'outils numériques pour le reporting et la traçabilité du suivi.
 - Ajustements continus selon l'évolution des conditions de travail.
-